



LAURAC en VIVARAIS

Infos Municipales

Septembre 2010
N° 14

Réunion du Conseil Municipal du jeudi 1^{er} juillet 2010

Taxe d'habitation sur les logements vacants :

Il s'agit des logements déclarés vacants depuis 5 années. Une délibération sera prise à l'automne sur l'éventuelle application de la taxe d'habitation.

Vente du véhicule communal (Peugeot 504) :

Le Conseil autorise le Maire à vendre l'ancien véhicule communal au prix de la reprise, soit 1 500 €. Pour le remplacer un nouveau véhicule est acquis pour 22 000 €.

Plan de division des parcelles A 1556 et A 1557 :

Une partie de la parcelle A 1556, d'une surface de 23 m² sera cédée à M. Reynard, à prix coûtant.

Un courrier lui sera envoyé rapidement.

Questions diverses :

Le Conseil décide d'assurer en tous risques le nouveau véhicule communal auprès de Groupama.

Il accepte la proposition de France Télécom de regrouper les contrats (école-bibliothèque-mairie).

Le site internet de la commune sera hébergé par les Inforoutes de l'Ardèche, coût : 10 € / mois.

Le Conseil valide l'adresse du site de Laurac : lauracenvivarais.fr

Adis a déposé une demande de permis de construire pour le lotissement qui sera implanté sur les anciens terrains Boissin. Ce lotissement s'appellera « les jardins de Marie Louise ».

Festival d'Orgues de barbarie

Le 29 août, le festival d'orgues de barbarie de Chassiers s'est transporté pour la matinée à Laurac.



Une aubade très suivie a été donnée sur le parvis de l'église avec la participation de nombreux spectateurs.



Le stationnement à Laurac

Les Lauracois et visiteurs peuvent utiliser les parkings de la place de l'Herboux et de la rue du Ruisseau depuis longtemps déjà. Les places de stationnement étaient insuffisantes aujourd'hui et le centre du village engorgé.

Depuis le mandat de la municipalité précédente, le problème était à l'étude. Enfin il aboutit. Les nouveaux emplacements apporteront un confort certain, une sécurité accrue et permettront un accès rapide aux services et commerces.

Le Parking rue Lavarenne

Depuis quelques jours les automobilistes utilisent le nouveau parking, rue Lavarenne. Une trentaine de places est mise à disposition.

Il sera prochainement aménagé : plantation d'arbres, mise en place de cases.



Début des travaux au parking route de Sanilhac

Quelques semaines de contrariété pour 40 places nouvelles de stationnement, route de Sanilhac et rue de Leyre.



Le fleurissement de la commune

Après le long du mur du cimetière, route de Sanilhac, c'est la rue des Fleurs et le parvis de l'Agence Postale qui ont été fleuris cette année.

Certains habitants embellissent aussi le village par leurs plantations

et semis et nous tous pouvons en profiter.



Réunion du Conseil Municipal du lundi 13 septembre 2010

Indemnités de conseil attribuées au Comptable du Trésor (2010) :

La commune versera 405 € à titre d'indemnité au comptable du trésor.

Subventions aux Associations :

Les subventions aux associations de la commune sont reconduites pour 2011.

Demande d'adhésion de plusieurs communes au SMVU des Inforoutes de l'Ardèche.

Révision 2013-2025 de la Charte du PNR des Monts d'Ardèche :

La commune dispose de 18 mois environ pour étudier le renouvellement de son adhésion à la Charte 2013-2025 dans le cas où la Communauté de Communes du Val de Ligne donne un avis favorable.

Eclairage public (enfouissement de la ligne basse tension, du réseau Télécom et déplacement du transformateur de la rue des Fleurs): Le coût total de cette opération s'élèvera approximativement à 181 413 € TTC, dont 41 350 € TTC supportés par la commune, déduction faite des subventions.

Les travaux sont programmés pour le 1^{er} semestre 2012.

Commission voirie : En remplacement de Vincent Thibon, démissionnaire, la commission propose d'engager Manuel Teixeira en tant qu'employé communal (contrat aidé). Le Conseil adopte ce choix.

Commission appel d'offres : Concernant la création du parking route de Sanilhac, 2^{ème} tranche, après ouverture des plis, la commission confie les travaux de terrassement à l'entreprise Laupie et ceux de construction des murs à l'entreprise Cerqueira.

Dossier catastrophe naturelle : Suite aux intempéries du mardi 7 septembre, la commune va déposer dans les 2 mois un dossier chiffré en vue d'un classement de zone en catastrophe naturelle.

Salle intergénérationnelle : Un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur le projet d'une nouvelle salle intergénérationnelle polyvalente.

Ecole publique : La 4^{ème} classe a été fermée.

Dégâts des intempéries du 7 septembre

Dans l'attente du classement de la commune en zone de « catastrophe naturelle », les habitants qui ont subi des dégâts sur des biens non assurables doivent prendre des photos et s'adresser en mairie.

Le classement en zone de catastrophe naturelle peut prendre plusieurs mois.

La mairie déposera un dossier au plus vite.

Portes Ouvertes à la Maison Familiale

La Maison Familiale Rurale « Au Gai Logis » vous invite à sa Porte Ouverte du samedi 16/10/2010 de 14 h 00 à 19 h 00.

Bienvenue à tous

Commission Infos

Quand les maisons du village avaient un nom...

Vers les années 1920, il était assez courant de donner un nom aux maisons. A Laurac, on a connu « Le joyeux réveil », « La villa du sourire », « La Roseraie »... Certains habitants disposent d'informations sur ce sujet. Nous cherchons à compléter cette liste, à connaître les propriétaires des ces maisons et si possible à découvrir les raisons de ces dénominations.

Vivre à Laurac - n° 53

Le prochain numéro de Vivre à Laurac, qui paraîtra début 2011, traitera des dernières années de la guerre de 1939-1945. Nous sommes en recherche de documents, lettres, anecdotes et photos de cette période. Vous pouvez les confier au secrétariat de mairie. Ils seront restitués après parution. Merci de votre participation.

Des Lauracois écrivains

Par le passé ou plus récemment, certains Lauracois ont écrit des ouvrages (romans, poèmes, théâtre, contes, ouvrages d'histoire, d'économie...). Il serait intéressant de les recenser et d'évoquer ce sujet. Si vous avez connaissance de tels faits, prenez contact avec la mairie, commission Infos. Merci

Un site internet pour la commune

Un site internet concernant Laurac en Vivarais est en cours d'élaboration, le projet prend forme et devrait aboutir dans les prochains mois. La commission Infos propose de créer une banque de photos sur la vie du village. Chacun qui dispose de photos récentes ou anciennes, voire de cartes postales, peut les proposer pour être insérées sur le site.

Calendrier

Laurac Rando propose son concours de pétanque le 2 octobre

La Compagnie Laurac en Ciel présente

« *(I)+(I)* »,

textes de C. Béchet, X. Durringer et B. Strauss,

sur une mise en scène de Nadine Dumonceau.

à Largentière, salle des fêtes

samedi 16 octobre à 21 h 00

dimanche 17 octobre à 15 h 00

entrée : 6 €